

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune
de
LIVET ET GAVET

SEANCE DU 2 AVRIL 2015

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents.....12
Nombre de votants.....13

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la
convocation du Conseil Municipal et le compte
rendu de la présente délibération ont été affichés
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la
loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal :
27 mars 2015

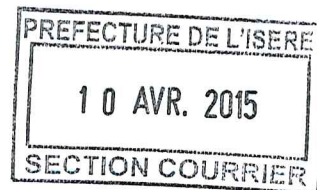
L'an deux mil quinze et le deux avril à dix-huit heures
trente, le Conseil Municipal de la Commune de
LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la
présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.

Présents : Messieurs Gilbert DUPONT, Guy BOUDINET, Jean-
Marc KUNG, Robin LIBERA, Alain BLETON, Jean-Charles
DIAFERIA, Jean-Luc BLANQUAERT, Gérard LAPOUGE ;
Mesdames Chrystelle ROUX, Jennifer PRAT, Christine
GANDOLFE, Caroline KEBAILL.

Excusés : Madame GOUDIMI Linda.

Pouvoir : Madame ŒILLET Sandrine donne pouvoir à
Monsieur Gilbert DUPONT.

Absente : Madame Chrystel GARCIA.



BUDGET PRIMITIF 2015 – budget eau et assainissement :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2015
concernant le budget eau et assainissement de la Commune, et lui demande de bien vouloir
délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE à la majorité (12 oui, 1 abstention) le budget présenté, à savoir :

SECTION D'EXPLOITATION

Recettes	642 347.20 euros
Dépenses	642 347.20 euros

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes	908 650.35 euros
Dépenses	908 650.35 euros

AUTORISE le Maire et le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
G.DUPONT

